

**Travaux de création des réseaux d'assainissement sur les communes de
Berteaucourt-lès-Thennes et Thennes**

Compte rendu de la réunion du 22 octobre 2018

<u>PROCHAINE REUNION</u>		<u>REDACTEUR</u> : Nathalie HANSSKE
Date	: 05 novembre	Diffusé le : 23.10.2018
Heure	: 14h30	Chrono : CR n° 1
Lieu	: Berteaucourt-lès-Thennes	

Désignation	Organismes	Représentant	Tél / Portable Mail	Présent	Diffusion
Maître d'Ouvrage assainissement	SIA Avre & Luce	M. BOULANGER			X
Maître d'Ouvrage assainissement	SIA Avre & Luce	M. TRAVERSE	Tél : 06.79.66.33.20 dgs@moreuil.com		X
	SIA Avre & Luce	Mme GREMONT	Tél : 03.22.35.33.39 service.finances@moreuil.com		X
	SIA Avre & Luce	Mme CARREEL	Tél : 03.22.35.33.36 courrier.mairie@moreuil.com		X
	SIA Avre & Luce	M. LAMOTTE	Tél : 06.23.10.40.69 domlamotte@free.fr		X
	Commune de Berteaucourt-lès-Thennes	M. BOUCHER	Tél : 06.26.53.29.11 mairie.berteaucourt-les-thennes@wanadoo.fr	X	X
	Commune de Berteaucourt-lès-Thennes	M. PETOLAS	Tél : 03.22.42.22.03 gerard.petolas@orange.fr	X	X
	Commune de Thennes	M. MAROTTE	Tél : 06.08.34.48.37 mairie@thennes.fr	X	X
	Commune de Thennes	M. LETAILLEUR	Tél : 06.21.47.47.34 JM.Letailleur@orange.fr	X	X
Bureau d'études assainissement	IRH	Mme WEIZMANN-HANSSKE	Tél : 06.84.78.93.11 nathalie.hansske@irh.fr	X	X
Entreprise travaux assainissement	EIFFAGE	M. PLACET	Tél : 06.08.24.21.43 David.PLACET@eiffage.com	X	X
Gestionnaire RD	CD80	M. LENIN	Tél : 06.21.37.93.08 l.lenin@somme.fr		X
Exploitant réseaux	SAUR	M. GAILLARD	Tél : 06.66.47.45.78 etienne.gaillard@saur.com		X

Objet de la réunion : Réunion de préparation

Sécurité - Circulation :

- Travaux en route barrée dans la mesure du possible, à étudier et à valider avec le Conseil Départemental. Prendre en compte le passage des bus scolaires
- Base vie : implantation du bungalow sur la parcelle communale rue du Pont à Berteaucourt
- Démarrage des travaux le 05/11

Point technique :

- Réalisation des sondages semaine 42-43
- Démarrage des travaux le 05/11 à Berteaucourt-lès-Thennes
- Berteaucourt-lès-Thennes : démarrage des travaux par la pose du poste de refoulement, implantation validée ce jour sur site
- Travaux sous RD de classe 3. Le Conseil Département nous informe que la couche de roulement doit être prochainement renouvelée dans ce secteur, peut-être en 2020. En conséquence, la réfection ne pourra comporter que de la GB sur 8 cm et 37 cm de GNT au lieu de 8 cm de GB + 6 cm d'enrobés et 30 cm de GNT. La réfection devra être faite sur ½ chaussée conformément à la couche ci-dessous :
- Le Conseil Départemental nous a envoyé l'arrêté de voirie portant permission de voirie
- IRH a remis à l'entreprise une copie des enquêtes reçues suite à l'enquête courrier précédemment
- Implantation des boîtes de branchement : l'entreprise est en train de réaliser les enquêtes auprès des riverains pour valider l'implantation de la boîte de branchement (enquêtes à faire signer aux riverains)
- Comme indiqué dans les différents échanges de mails, intégrer les boîtes de branchement supplémentaire à la charge du SIAAL, à savoir : 3 boîtes rue Michel à Thennes et 1 boîte rue Nobel à Berteaucourt
- Berteaucourt : prévoir 1 boîte de branchement supplémentaire afin de reprendre l'habitation située 1 rue du Pont afin de pouvoir répondre à la demande du riverain
- L'entreprise préparera des devis pour les branchements supplémentaires à réaliser à la demande des riverains
- Constat d'huissier fait
- Planning joint

Planning :

- Berteaucourt-lès-Thennes : du 05/11 au 20/12/18 pose du réseau principal, réalisation des branchements du 14/01 au 25/01/19
- Thennes : du 14/01 au 15/02/19 pose du réseau principal, réalisation des branchements du 05/02 au 26/02/19

Administratif :

- OS exécution à compter du 15/10/2018
- Délais : tranche ferme = 7 semaines / tranche optionnelle = 9 semaines

Prochaines réunions :

- Réunion de chantier le lundi à 14h30 à partir du 05/11 (rdv rue du Pont à Berteaucourt)

NOTA : Le procès-verbal de la présente réunion sera considéré comme tacitement approuvé, s'il ne fait l'objet d'aucune remarque écrite dans un délai de 5(cinq) jours à dater de sa réception.